

Alors, je m'attendais à une réaction, vraiment là. Je comprends la séparation des pouvoirs et c'est important que ça demeure comme ça. Mais il y avait quelque chose qui s'est dit sur la place publique qui dépassait largement le cadre des tribunaux, parce que le tribunal ne pourra pas régler ce genre de discours là. Le tribunal n'est pas là pour ça.

1285

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

Monsieur Blémur, je dois vous dire merci. Je pense qu'il n'y a plus d'autres questions. Je dois vous dire merci pour votre témoignage et puis soyez sûr que cela va nous inspirer.

1290

M. BIENNÉ BLÉMUR :

C'est moi qui vous remercie de m'avoir donné l'occasion d'exprimer ce point de vue là. Merci beaucoup, bonne journée.

1295

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

Bonne fin de journée.

1300

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

Je vais appeler maintenant les représentants de Culture Montréal, Valérie Beaulieu et Pierre-François Sempere. Bonjour à vous deux.

1305

Mme VALÉRIE BEAULIEU :

Bonjour. Donc, je me présente, vous m'avez nommé, mais Valérie Beaulieu, directrice générale de Culture Montréal. Je suis accompagnée de mon collègue Pierre-François Sempere, directeur contenu et programmation. Évidemment, au nom de Culture Montréal je salue la tenue de cette consultation racisme et discrimination systémiques dans les compétences de la Ville de

1310

Montréal, qui émane d'une volonté citoyenne en vertu du droit d'initiative. Les difficultés vécues par les citoyens, les artistes professionnels, les créateurs des communautés marginalisées sont médiatisés, mais encore mal documentés. Et c'est impératif d'analyser ces enjeux en profondeur et d'agir pour remédier à leur cause.

1315

Rapidement, à propos de Culture Montréal, nous sommes un regroupement indépendant et non partisan qui rassemble tous citoyens souhaitant contribuer à notre mission qui est d'ancrer la culture au coeur du développement de Montréal par des activités de réflexion, de concertation et des interventions structurées autour des citoyens, des créateurs et du territoire. Nous sommes également reconnus comme un conseil régional de la culture par les ministères de la Culture et des Communications.

1320

Ma prémisse à cette présentation. Je reviendrais sur l'été 2018, tout le Québec et plus particulièrement le secteur culturel montréalais a subi deux électrochocs à travers les crises liées aux spectacles *SLĀV* et *Kanata*. Sur toutes les tribunes, il a été question notamment d'appropriation culturelle et de censure, mais ce qui nous apparaissait surtout en filigrane était la sous-représentation flagrante des artistes issus des communautés ethnoculturelles et de l'autochtonie puisque les thématiques de ces deux productions étaient directement liées à leur histoire.

1325

1330

Ces polémiques auront permis de mettre au centre du débat public les difficultés et les enjeux vécus et décriés depuis de nombreuses années par les artistes dits de la diversité et les autochtones ainsi que les groupes et associations qui les défendent.

1335

Certes, même si ces tempêtes se sont calmées, plus d'un an après, ces enjeux et difficultés demeurent et on peut toutefois constater qu'elles ont généré par contre une prise de conscience dans le secteur des arts et de la culture qui en ressort davantage ouvert et sensibilisé à ces enjeux.

1340 Et dans l'écosystème des arts et de la culture à Montréal, il va s'en dire que la Ville est un acteur important, je dirais même encore plus parce qu'on parle d'écosystème un acteur vital.

1345 Et comme le thème de la consultation précise qu'elle concerne les compétences de la Ville de Montréal, il importe de circonscrire ces compétences en rappelant les domaines d'interventions de la Ville de Montréal en matière de culture.

1350 En plus du Conseil des arts de Montréal qui relève du Conseil d'agglomération, la Ville, que ce soit par son Conseil municipal ou par ses arrondissements, a pour mandat de mettre en valeur le réseau des bibliothèques, le réseau de diffusion accès culture, le loisir culturel et la pratique artistique amateur, l'art public, le patrimoine artistique et le patrimoine immatériel, les équipements culturels, les festivals et événements culturels, l'industrie cinématographique et télévisuelle ainsi que les industries culturelles et créatives.

1355 Donc, comme je disais, c'est un acteur majeur au niveau du secteur des arts et de la culture.

1360 Notre présentation aujourd'hui, on va se concentrer en fait sur les quatre recommandations de notre mémoire. Donc, je commencerais avec la première recommandation, qui est de généraliser l'embauche d'agents de liaison dans les bibliothèques et maisons de la culture en corrélation avec les besoins de chaque territoire. 70% de nouveaux arrivants au Québec s'installent à Montréal. Donc, nous avons 45 bibliothèques à Montréal qui sont des lieux de culture, des lieux de vie et d'échange et qui ont un rôle impératif à jouer en ce qui concerne la formation et la consolidation du vivre ensemble sur le territoire.

1365 Les agents de liaison ont précisément pour mission, il y en a quatre actuellement, ont précisément pour mission de tisser des liens avec les différentes communautés qui cohabitent sur le territoire et en particulier avec les immigrants et les nouveaux arrivants.

1370 Donc, ils ne sont pas seulement présents en bibliothèque, ils effectuent un travail de terrain en allant à la rencontre des gens dans les lieux fréquentés du quartier, comme les écoles et les organismes communautaires. Ils ont pour mission de créer du lien social en allant chercher les citoyens les plus éloignés de la participation culturelle et en leur donnant le goût de s'impliquer au sein de la collectivité.

1375 Les agents de liaison organisent donc une grande variété d'activités participatives en bibliothèque, mais aussi hors les murs, comme des ateliers de lecture, des ateliers de conversation en français, la formation, des visites de lieux fréquentés du quartier, mais aussi des activités de médiation culturelle. Les projets des agents de liaison, ce projet-là en fait, est un véritable succès parce qu'il y a été reconduit plusieurs fois depuis sa création. En une année, 1380 c'est environ 10 000 personnes qui sont rejointes par ces quatre agents.

 Comme tous projets, il est bien sûr perfectible, on note par exemple une sous-représentation des Québécois dits de souche dans les activités qui visent à promouvoir l'inclusion à travers les interactions ou les échanges. Mais il contribue incontestablement au vivre 1385 ensemble montréalais. Les agents de liaison arrivent à mobiliser les membres des différentes communautés culturelles et permettent aux bibliothèques de travailler davantage en complémentarité avec les partenaires sociaux communautaires et éducatifs, notamment sur le territoire.

1390 Grâce aux agents, l'offre des bibliothèques est plus inclusive, car plus adaptée aux besoins des communautés ethnoculturelles.

 Comme je disais tout à l'heure, actuellement il existe quatre agents de liaison qui couvrent quatre arrondissements : Ahuntsic, Cartierville, LaSalle, Montréal-Nord, Villeray-Saint- 1395 Michel-Parc-Extension. Leur impact est de ce fait limité, parce que circonscrit à certains pans du territoire montréalais, il est donc pour nous urgent de déployer des agents de liaison sur l'ensemble du territoire, plus encore nous souhaiterions que le projet des agents de liaison soit

étendu aussi aux maisons de la culture pour que celles-ci rejoignent davantage des publics diversifiés qui actuellement se tiennent à l'écart du réseau accès culture.

1400

Les agents de liaison permettraient d'ancrer un peu plus les maisons de la culture dans leur territoire en développant un sentiment d'appartenance et de fierté des diverses communautés envers leur institution culturelle municipale.

1405

Notre deuxième recommandation vise également le réseau accès culture pour une plus grande représentativité de la société plurielle montréalaise par les thèmes abordés, les références culturelles évoquées, les esthétiques valorisées ainsi qu'une programmation plus significative d'artistes issus de la diversité et de l'autochtonie.

1410

On parle toujours de leur programmation. En fait, on peut constater une sous-représentation des artistes issus de la diversité et de l'autochtonie. Quand on parle de représentativité, il ne s'agit pas uniquement de la distribution d'un spectacle, mais aussi des thématiques abordées, des référents culturels employés, de l'esthétique choisie.

1415

Il y a en effet différentes façons, selon notre culture d'appartenance, de concevoir l'art et la culture, différentes façons de faire du théâtre, de la danse, de la musique. Malheureusement, cette diversité de pratique et de savoir-faire est confinée aux scènes alternatives ou aux événements étiquetés diversité.

1420

Il y a donc un travail d'ouverture à faire sur le plan de la programmation qui relève des maisons de la culture et notamment de leur agent culturel. On a conscience qu'il y a un problème de ressource, car l'argent culturel est seul. D'où la nécessité de mettre en place un partage des responsabilités avec un agent de liaison qui lui, sera au contact du terrain et qui remontera des informations qui seront utiles à l'agent culturel pour faire sa programmation.

1425

On peut également penser à la mise en place de comités de programmation diversifiés. L'idée est de rendre cette programmation, la programmation des maisons de la culture plus en phase avec les réalités culturelles et sociodémographiques de leur territoire.

1430 J'en viens à notre troisième recommandation. Culture Montréal recommande de mettre en place un projet d'enquête qui permet de mieux connaître l'état des lieux et notamment la fréquentation des activités municipales par les citoyens dits de la diversité ainsi que de l'autochtonie.

1435 On commence à disposer au sein du milieu culturel d'un certain nombre d'études qualitatives, de témoignages, essentiellement soulignant le manque de représentativité de la diversité et sa faible participation aux activités culturelles. Je pense notamment à l'enquête de diversité artistique Montréal pour un processus d'équité culturelle.

1440 Mais nous ne disposons pas ou très peu d'études quantitatives, d'études chiffrées qui nous permettraient de faire un état des lieux de la situation quant à la représentation et la participation de la diversité.

1445 Pourquoi une telle étude est importante? Bien, d'abord pour une question de rigueur scientifique et d'efficacité. Si notre ambition en tant que société est de faire disparaître le racisme et la discrimination, alors nous devons faire le bon diagnostic.

1450 Autrement dit, poser des constats, des constats graves sur un phénomène, en analyser les causes, les conséquences et trouver des solutions efficaces. Cela nécessite de mesurer précisément l'étendue de ce phénomène.

1455 Ensuite, parce que nous devons pouvoir mesurer une évolution dans le temps. Est-ce que c'est pire, est-ce que c'est mieux? Ces données nous permettront au fil du temps d'agir sur les faiblesses, de déployer des stratégies et des solutions concrètes par secteur et par discipline artistique.

J'en viens à notre quatrième et dernière recommandation. Culture Montréal recommande d'entamer un processus de réflexion relatif aux mesures incitatives à mettre en place pour favoriser une meilleure représentativité de la société montréalaise au sein des institutions culturelles municipales et plus largement des organismes du milieu culturel.

1460

Ce qui revient souvent dans les témoignages sur le racisme et la discrimination c'est l'existence d'obstacles implicites quant à l'accès au réseau et aux instances où se prennent les décisions, autrement dit les lieux de pouvoir.

1465

Les gens nous disent : ce n'est pas seulement des vitrines qu'on veut, on veut faire partie des décisions. Pour tendre vers une société plus égalitaire, il est important que nos instances de décision reflètent la pluralité de la société montréalaise, et pour cela, mettre en place des mesures incitatives et de l'accompagnement.

1470

À notre échelle, nous avons pris à bras-le-corps le problème et réalisé un plan d'action qui s'attache à résoudre précisément les enjeux de gouvernance. Pour que le changement s'opère en profondeur au sein de la société il faut des modèles, il faut de l'exemplarité de la part des services publics, de la part des gouvernements et donc en premier lieu de la part de l'administration municipale.

1475

Je terminerais en disant qu'il est important toutefois de souligner qu'au cours des dernières années, il y a des efforts croissants qui ont été déployés au sein de la Ville de Montréal afin de diversifier l'art culturel, de repenser les programmes afin de corriger les obstacles systémiques et de multiplier les ressources pour appeler les créateurs issus de la diversité et de l'autochtonie. Toutefois, un travail considérable reste à faire, de nombreuses entraves subsistent.

1480

Pour assurer l'accessibilité et la pérennité du développement artistique et culturel de notre Ville par et pour tous, il importe que les enjeux du racisme et de la discrimination systémiques soient reconnus et traités collectivement.

1485

L'accès à la culture pour tous et le soutien des acteurs culturels montréalais issus de la diversité et de l'autochtonie font partie des conditions succès du développement équitable et durable de la métropole. Celui-ci nécessite une pluralité de voix et d'approche qui soient reflétés dans les structures et initiatives qui animent la vie artistique et culturelle montréalaise. Merci.

1490

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

Merci beaucoup de cette présentation, Madame Beaulieu. Alors, il y a pas mal de choses dans votre mémoire, ne serait-ce que pour expliquer clairement à tous, j'aimerais que vous nous disiez en quelques mots quelle est la fonction d'Accès Culture comme réseau de diffusion et comment ça fonctionne?

1495

Mme VALÉRIE BEAULIEU :

Donc, le réseau Accès Culture regroupe toutes les maisons de la culture qu'on retrouve sur le territoire. Et donc, il y a une fonction de faire une diffusion culturelle auprès des citoyens. Donc, on parle de culture de proximité, avec des programmations qui, souvent on a dans certaines maisons de la culturelle des salles d'exposition, il y a des salles de diffusion pour diffuser de l'art vivant. Donc, ils ont vraiment un rôle, en fait de créer une programmation culturelle municipale accessible gratuitement aux citoyens.

1500

1505

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

Mais pourtant les agents de programmation dans les maisons de la culture font la programmation?

1510

Mme VALÉRIE BEAULIEU :

Oui, c'est ça. C'est qu'en fait, ce réseau-là, une maison de la culture on a un agent culturel par maison, donc c'est presque un employé et demi pour animer, réfléchir à la

1515

programmation, diffuser l'offre culturelle. Donc, on parle d'une personne parfois et demie pour faire tout ce travail-là. Donc, c'est quand même colossal comme tâche.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

1520

Vous vouliez ajouter quelque chose?

M. PIERRE-FRANÇOIS SEMPERE :

1525

Juste un élément. Leur mission c'est vraiment aussi de démocratiser la culture sur le territoire. Donc, de rapprocher le citoyen et notamment les citoyens qui sont les plus éloignés de la participation culturelle d'une proposition artistique.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

1530

Mais c'est parce qu'on a du mal à comprendre quel est leur rôle par rapport au travail qui est fait à l'intérieur de la maison de la culture par les agents culturels qui bâtissent la programmation et à qui. Devant nous plusieurs personnes sont venues issues de la pluralité montréalaise pour nous dire : ça n'a pas de bon sens qu'il n'y ait qu'une seule personne qui décide de la programmation d'une maison de la culture.

1535

Alors, quelle est la distinction des rôles entre le diffuseur, Accès Culture, et la Maison comme telle?

Mme VALÉRIE BEAULIEU :

1540

En fait, Accès Culture est en fait le réseau de toutes ces maisons-là.

1545

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

C'est une instance?

1550 **Mme VALÉRIE BEAULIEU :**

C'est une instance. Puis chaque maison de la culture a son agent culturel qui lui fait la programmation de cette maison de la culture là. Et il y a une certaine programmation qui est faite réseau, c'est-à-dire qui tourne dans toutes les maisons de la culture.

1555

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

Qui vient d'Accès Culture, celle-là?

1560 **Mme VALÉRIE BEAULIEU :**

Oui.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

1565

O.K. Moi je suis assez jetée par terre que depuis plus de dix ans dans les bibliothèques on a eu cette bonne idée des agents de liaison, comme vous le disiez ça a été évalué, ça fonctionne bien, 10 000 personnes visitées ou en tout cas animées, mais 11 ans plus tard il y en a toujours quatre. Où est le frein? Qu'est-ce qui se passe? Qu'est-ce que vous pourriez... vous avez des recommandations qui sont relativement *softs*. Qu'est-ce qu'on peut recommander si cette initiative d'un agent de liaison est si bonne, que vous voulez la voir aussi en maison de la culture. Pourquoi ça ne se fait pas?

1570

1575

Mme VALÉRIE BEAULIEU :

1580 Écoutez, je ne suis pas liée directement à la Ville, mais j'ai l'impression qu'on parle ici de salaire permanent. On parle d'embaucher des gens et donc, là, on est quatre, mais nous, si on veut que ce soit multiplié bien on parle de...

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

1585 45.

Mme VALÉRIE BEAULIEU :

1590 45 dans les bibliothèques et on ajoute à ça les maisons de la culture. Donc, c'est des postes qui sont créés, des postes permanents à la Ville qui sûrement correspondent à une certaine charge financière. Toutefois, les bibliothèques sont en profondes transformations actuellement avec l'avènement du numérique. Il y a sûrement des postes avec notamment les puces RFID pour le retour des livres et tout ça. Donc, il y a sûrement des postes qui pourraient être convertis en agent de liaison. Mais on voit vraiment que le frein, on pense, que le frein est dans la création finalement de postes permanents à la Ville.

1595

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

Est-ce que c'est la première fois que vous faites ce genre de recommandation à la Ville?

1600 **Mme VALÉRIE BEAULIEU :**

C'est la troisième fois.

1605

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

O.K. Jean-François?

1610 **M. JEAN-FRANÇOIS THUOT, commissaire :**

Oui. J'ai une question concernant la gouvernance. Vous recommandez d'entamer un processus de réflexion relatif aux mesures incitatives à mettre en place, favoriser une représentativité. Ma première question c'est, dans l'attente de ce processus de réflexion là, 1615 qu'est-ce que vous, à Culture Montréal, vous estimez être une bonne façon d'assurer cette représentativité, ma première question. La deuxième, vous évoquez des mesures incitatives, pourquoi pas des mesures obligatoires?

Mme VALÉRIE BEAULIEU :

1620

Je vais répondre à la première question. Vous savez, les difficultés dans le secteur culturel comme dans d'autres secteurs, mais en culture c'est beaucoup constitué d'organismes à but non lucratif. Donc, ça veut dire que les instances de décision, les conseils d'administration sont souvent élus en assemblée générale des membres.

1625

Donc, il y a une difficulté supplémentaire si on veut avoir plus de représentativité de la société montréalaise sur ces conseils d'administration là, ça nécessite toute une réflexion de : comment on va peut-être diffuser l'information dans plus de réseaux que nos réseaux habituels. Donc, ça demande aux organisations d'avoir des réflexes de voir, de percer d'autres réseaux en fait, pour que l'information sur, par exemple la disponibilité des sièges sur les conseils 1630 d'administration se rende à des personnes, des communautés ethnoculturelles ou des autochtones.

Ça demande aussi probablement, en fait une volonté de l'organisation de faire ces 1635 changements-là. Est-ce que c'est à l'intérieur de ces règlements généraux. Donc, ça demande

des transformations qui sont assez, qui demandent une bonne volonté, mais comment on fait pour les inscrire de façon pérenne.

1640 Donc, c'est tout un processus de réflexion que nous on fait, je dirais à Culture Montréal de façon continue, c'est-à-dire qu'on a fait certains changements dans nos règlements généraux, après ça, on a un conseil d'administration qui est sensibilisé, il y a des administrateurs qui vont vers d'autres réseaux, d'autres personnes pour faire un certain repérage. Et il faut que les autres organismes, il faut que tous les organismes fassent cette démarche-là d'une certaine façon.

1645 Donc, c'est pour ça que quand on parle de mesures incitatives de la Ville, la Ville étant souvent un bailleur de fonds au niveau de la culture, à travers différents programmes. Nous on parle de mesures incitatives parce qu'on pense que, oui des fois il y a des changements qu'il faut imposer puis qui doivent se faire drastiquement. Mais il y a des changements comme ceux qu'on veut, on veut qu'ils soient aussi compris et ressentis d'une certaine façon par les gens, par les
1650 acteurs.

 Donc, l'idée c'est vraiment de travailler peut-être dans la reddition de compte de ces organismes-là avec les programmes de la Ville, de voir s'il n'y a pas des questions à remplir au niveau de la reddition de compte, qui permettraient à la Ville d'avoir des données, des chiffres.
1655 Donc, qui revient sur l'enquête ou le manque de données quantitatives qu'on a, mais qui permettrait aussi, en même temps de sensibiliser les porteurs de projet à la diversité.

 On l'a fait avec le développement durable. Vous savez, dans tous les formulaires de demande de subvention depuis quelques années on nous demandait au départ : qu'est-ce que
1660 vous faites en développement durable? Puis au début, les gens bien, le formulaire c'est juste une case à remplir, à mettre du texte. Les gens disaient : on recycle notre papier.

 Maintenant, après, au niveau du développement durable les formulaires se sont détaillés. On parle des quatre piliers, on donne des exemples pour que les gens qui remplissent cette
1665 reddition de compte-là, aient une réflexion sur : ah O.K. On fait ça. C'est vrai qu'on pourrait faire

ça en plus et tout ça. C'est la même pour la diversité, l'inclusion, la représentativité. Si dans ces formulaires-là de programmes, dans ces demandes-là, on était capable de sensibiliser les porteurs de projets à : est-ce que vous avez des personnes de la diversité, les autochtones au sein de vos organismes, dans l'équipe permanente, dans le conseil d'administration, pas juste sur scène, pas juste dans les projets artistiques. Et puis qu'on on posait toutes sortes de questions pour amorcer une réflexion et des changements en profondeur qui sont compris, et je dirais ressentis aussi.

1670

M. JEAN-FRANÇOIS THUOT, commissaire :

1675

Donc, si je comprends bien, juste pour clarifier, votre recommandation vise davantage les organisations partenaires de la Ville dans ce processus-là que les instances de la Ville?

Mme VALÉRIE BEAULIEU :

1680

Bien évidemment, il faut que la Ville soit exemplaire là-dessus. La Ville ne peut pas nous demander de l'être si elle ne l'est pas. Donc, on présume que ça prend un changement, ça commence par la Ville effectivement.

M. JEAN-FRANÇOIS THUOT, commissaire :

1685

O.K. Parfait, merci.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

1690

Madame Beaulieu vient de répondre à ma question.

1695

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

1700 Sur la reddition de compte. Oui. O.K. L'étude chiffrée, une dernière question. Vous demandez vraiment qu'on ait une meilleure évaluation. Il me semble que ça fait 15 ans qu'on attend ça. Est-ce que ça a déjà été demandé et qui pourrait engager ces chercheurs indépendants pour faire cette étude chiffrée des populations, des artistes de la représentation, des publics?

Mme VALÉRIE BEAULIEU :

1705 Bien oui, ça fait longtemps qu'on la demande. Ça fait longtemps qu'on est réuni avec plusieurs partenaires culturels, notamment le Conseil des arts de Montréal, Diversité artistique Montréal, ELAN Québec, Montréal en interculturel, Vision diversité, le Conseil des arts et des lettres du Québec.

1710 Je pense que la Ville pourrait porter cette étude-là, de demander en fait cette étude-là, parce que je pense que pour l'instant...

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

1715 Le service de la culture de la Ville?

Mme VALÉRIE BEAULIEU :

1720 Le service de la culture.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

1725 Et d'offrir à des chercheurs indépendants de le faire?

Mme VALÉRIE BEAULIEU :

1730 Tout à fait. Tout à fait. Je pense que ça doit venir du service de la culture pour qu'on ait aussi cette évaluation-là qui est dans les publics du réseau Accès Culture et des bibliothèques, mais également sur les scènes montréalaises en général.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

1735 Je vous remercie, par faute de temps nous allons réduire nos questions.

Mme VALÉRIE BEAULIEU :

Merci.

1740 **Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :**

Merci beaucoup.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

1745 J'appelle maintenant, je vérifie si monsieur Julio Rivera-Gamarra est arrivé? Et je l'invite donc à se présenter à la table. Monsieur Rivera-Gamarra est de la Corporation culturelle latino-américaine de l'amitié COCLA arrondissement Saint-Laurent.

1750 **M. JULIO RIVERA-GAMARRA :**

C'est ça.

1755